Offre de stage – Master 2

Les mangroves pour un aménagement durable de l'agglomération de Cayenne

STRUCTURE D'ACCUEIL PHYSIQUE : AUDeG – Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane	**STRUCTURE D'ACCUEIL ADMINISTRATIVE :** IRD – Institut de recherche pour le développement
DUREE : 6 mois, en 2027 **LOCALISATION :** Cayenne, Guyane	**PROJET DE RECHERCHE :** Living Lab de Solutions fondées sur la Nature MAGELLAN (PEPR SOLU-BIOD)

CONTEXTE

Les mangroves occupent une place majeure sur le littoral guyanais. Ces écosystèmes particulièrement résilients fournissent de nombreux services écosystémiques : maintien de la biodiversité et des ressources halieutiques, filtration et épuration des eaux, stockage du carbone, régulation thermique de l'environnement, aide à l'anticipation des phases d'érosion côtière et au ralentissement des phénomènes de submersion. À l'interface entre terre et mer, elles constituent ainsi des espaces à la fois écologiquement riches et potentiellement stratégiques pour l'adaptation des territoires aux changements globaux. En parallèle, la bande littorale guyanaise concentre la majeure partie de la population et connaît une croissance urbaine importante. *Depuis plusieurs décennies, l'urbanisation, l'évolution des usages du sol et les pressions foncières ont conduit à une proximité croissante entre espaces urbanisés et espaces de mangrove.*

Cette coexistence soulève des enjeux multiples en matière d'aménagement du territoire, de préservation des écosystèmes et d'adaptation au changement climatique. En effet, le rôle des mangroves au sein des espaces urbanisés guyanais reste encore peu étudié et valorisé, notamment en matière de régulation thermique (îlots de fraicheur), de qualité des eaux, de cadre de vie et de bien-être des populations. Dans un contexte de croissance urbaine, de pression foncière et d'adaptation aux changements globaux, la présence des mangroves en zone urbaine interroge les modalités d'aménagement du territoire et la place accordée à ces écosystèmes dans les politiques publiques. Les mangroves peuvent constituer des supports de réflexion pour le développement de Solutions fondées sur la Nature (SfN) adaptées aux territoires urbains et littoraux.

Dans le cadre du Living Lab de Solutions fondées sur la Nature MAGELLAN, l'AUDeG et l'IRD proposent un stage visant à analyser l'évolution des mangroves entre 1950 et 2025 sur l'agglomération de Cayenne, au regard des dynamiques d'urbanisation, des transformations foncières et des pressions anthropiques observées. Ce stage a également pour objectif d'évaluer le niveau de reconnaissance, de protection et de classement de ces espaces dans les documents d'urbanisme en vigueur. Il devra identifier les freins et leviers entre les enjeux écologiques des mangroves et leur prise en compte effective dans les politiques publiques territoriales. Le travail contribuera à évaluer si les documents d'urbanisme offrent un cadre favorable à la mise en place de Solutions fondées sur la Nature (SfN).

Financé depuis 2024 dans le cadre du Programme de recherche de Solutions fondées sur la Nature (PEPR SOLU-BIOD), le projet MAGELLAN réunit les acteurs du territoire afin de répondre aux défis socio-environnementaux du littoral guyanais en co-construisant des solutions fondées sur la nature (SfN) autour des mangroves. Le travail de stage permettra d'identifier et de recommander des SfN de 'protection' favorisant la préservation des mangroves à long terme.

MISSIONS

- Analyse bibliographique et constitution d'un corpus documentaire
- Collecte et analyse de données cartographiques, historiques et réglementaires ;
- Étude de l'évolution des mangroves et des dynamiques d'urbanisation
- Analyse de la prise en compte des mangroves dans les documents d'urbanisme (PLU, SCoT, SAR)
- Production de cartographies et de supports d'analyse
- Entretiens avec les collectivités
- Participation aux échanges avec les partenaires institutionnels et scientifiques
- Contribution à la rédaction d'une synthèse et à la valorisation des résultats

PROFIL RECHERCHE

- Formation niveau Bac+5 en géographie, urbanisme, environnement ou aménagement
- Intérêt pour les enjeux littoraux, environnementaux et territoriaux
- Maîtrise des outils SIG et des analyses cartographiques
- Capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse
- Autonomie, rigueur et goût du travail en équipes

CONDITIONS

- Stage de 6 mois à démarrer au 1er semestre 2027, suivant les requis de formation
- Encadrement conjoint AUDeG / IRD, Cayenne
- Gratification selon réglementation en vigueur sur 6 mois (~630€/mois)
- Prise en charge du billet AR Montpellier-Cayenne (sous condition de passage par IRD-Montpellier)
- Déplacements ponctuels possibles sur le territoire

CANDIDATURE

Merci d'adresser CV et lettre de motivation avant le **28 novembre 2026**.

Juliette GUIRADO, juliette.guirado@audeg.fr (AUDeG) et Christophe PROISY, christophe.proisy@ird.fr (IRD)